

Au conseil communal de Nyon

POSTULAT

Demande d'étudier la mise en place d'une gestion durable des espaces verts en rejoignant le programme Ville Verte Suisse

Éléments structurants du paysage urbain, les espaces verts répondent à différentes fonctions sociales, environnementales, économiques et esthétiques. La qualité de vie et l'attractivité d'une ville sont étroitement liées à la disponibilité et la qualité de ces espaces.

Avec ses stratégies Biodiversité et Végétalisation, la Ville de Nyon s'est déjà engagée à prendre des mesures favorisant la biodiversité et une gestion durable des espaces verts. Ces efforts gagneraient à trouver une reconnaissance grâce à une certification. Depuis plusieurs années, le programme « VilleVerte Suisse » (<https://www.villeverte.ch/fr/>), lancé par l'Union suisse des services de parcs et promenades (USSP) avec des partenaires institutionnels et scientifiques, propose un label pour un Vert urbain et durable. Ce programme procède par une analyse complète de la gestion actuelle de des espaces verts puis par la mise en œuvre de mesures concrètes pour en améliorer la durabilité. Des outils de planification, d'entretien, d'organisation et de communication sont fournis pour atteindre des objectifs progressifs adaptés. Les villes peuvent prétendre à divers degrés de certification (bronze, argent et or) qui rendent visible la gestion durable et les efforts entrepris. Le label or permet d'ajouter une certification bio aux espaces verts gérés par la commune. La démarche « VilleVerte Suisse » permettra ainsi de valoriser les actions déjà entreprises par le Service de l'environnement de la Ville de Nyon, mais aussi et surtout de progresser sur les plans d'entretien durable, de la promotion de la biodiversité, de l'élimination des intrants de synthèse, de la planification, de la formation du personnel et de la sensibilisation de la population. Plusieurs villes comme Lausanne, Fribourg, Renens, Morges, Bâle ou Zurich sont déjà certifiées et plusieurs autres sont en cours de certification.

Les postulant·e·s demandent à la Municipalité d'étudier :

1. La mise en place d'une gestion durable des espaces verts en rejoignant le programme VilleVerte Suisse.
2. Les moyens à mettre en œuvre par le Service de l'environnement pour atteindre les différentes certifications du programme VilleVerte Suisse.

Déposé à Nyon, le 19 septembre 2022

Pour le parti des Vert·e·s, Alexander Federau, Armelle DuPasquier, Alexandre Dupuis, Christos Kornaros, Sébastien Delahaye, Ariane Schwab Hug, Pierre Patelli, Alexia Séguy